Ils nous massacrent, mais c’est pas grave, c’est juste des fous

écrit par Claude t.a.l | 18 septembre 2018
Tout va très mal en France .

Peut-être devrais-je même dire : en » ex-France » maintenant.

Et, pendant ce temps là, nous entendons la même chanson, toujours la même, tous les jours :

» rixe » » coup de couteau » » Policier pris pour cible » » un des policiers s’est fait subtiliser son arme » » fait alors feu en direction du policier » !

La même chanson, toujours, avec, à la fin, toujours, la même fin de de la même chanson :

» le tireur placé en hôpital psychiatrique » !

Soupçonné d’avoir subtilisé son arme de service à un policier et d’avoir fait feu en sa direction, le Montargois de 41 ans, interpellé dimanche matin à la sortie d‘une boîte de nuit, a fait l’objet d’une hospitalisation sous contrainte.
« **Son état de santé n’était plus compatible avec la poursuite de la garde à vue** », indique Loïc Abrial, procureur de Montargis.

Le Montargois de 41 ans, interpellé dimanche matin, après l’intervention des policiers devant une discothèque de la ville, a fait l’objet d’**une hospitalisation sous contrainte**.

Vers 6 heures, les policiers du commissariat de Montargis et de la Bac avaient été appelés pour mettre fin à **une rixe devant la boîte de nuit La Cage Oh Folles**.

À leur arrivée, ils découvrent un homme à terre, qui a reçu **un coup de couteau au niveau des cervicales**, et une dizaine de personnes qui s’agitent autour. C’est en voulant s’interposer que l’un des policiers de la Bac, surpris dans son dos par l’un des protagonistes, s’est fait subtiliser son arme.

Le Montargois de 41 ans fait alors feu en direction du policier, sans le toucher, et menace les autres agents. Il sera finalement maîtrisé grâce à l'intervention d'un adjoint de sécurité qui fera usage de sa bombe lacrymogène pour le désarmer.

Une garde à vue seulement suspendue

Pour l'heure, difficile d'y voir plus clair sur **les deux volets de l'affaire** : d'un côté la rixe qui a mené au coup de couteau, de l'autre le coup de feu en direction du policier.

La victime du coup de couteau est sortie de l'hôpital, aujourd'hui, et a pu déposer plainte au commissariat. « Parmi les protagonistes de cette rixe, il y a des clients de la discothèque mais il est encore trop tôt pour dire si les incidents ont débuté à l'intérieur de l'établissement et quelle en est la raison », précise Loïc Abrial.

Pour ce qui est du tireur – un homme déjà condamné pour des violences avec arme – sa garde à vue sera reprise dès que son état de santé le permettra. Le procureur de Montargis envisage **l'ouverture d'une information judiciaire pour tentative d'homicide sur personne dépositaire de l'autorité publique**. Une qualification criminelle passible de la cour d'assises.

https://www.larep.fr/montargis/faits-divers/police/2018/09/17/policier-pris-pour-cible-a-montargis-le-tireur-place-en-hopital-psychiatrique_12984573.html

C'est pas grave ! C'est un fou.

Tout va bien !